



SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST CANTAL

DECISION DE LA PRESIDENTE N°2024-07 PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

OBJET : Marché n°2024-002 – Acquisition d'une chargeuse articulée pour la plateforme de co-compostage – site des Cramades à SAINT-FLOUR (15100)

La Présidente du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L5211-10 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°2020-43 du 12 novembre 2020, portant délégation d'attributions du Comité Syndical à Madame la Présidente du SYTEC ;

DECIDE

Article 1

Un marché d'acquisition d'une chargeuse articulée pour la plateforme de co-compostage – site des Cramades à SAINT-FLOUR (15100), en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 Code de la Commande Publique, est conclu entre le SYTEC et la SAS VMA 15, 14, Rue des Crozes, ZA Le Rozier Coren – 15100 COREN.

Article 2

Le présent marché concerne l'acquisition d'une chargeuse pour un fonctionnement de 1200 heures par an, ainsi que des contrats de maintenance et de garantie.

Dans le cadre de l'exploitation de sa plateforme de co-compostage des boues et des déchets verts sur le site des Cramades à Saint-Flour, le SYTEC souhaite acquérir une chargeuse articulée répondant aux besoins de l'activité, et plus précisément pour le travail de fabrication et de déplacement des box de fermentation et de maturation.

L'organisation du travail ainsi que la configuration de la plateforme nécessitent de transporter et de déplacer quotidiennement de lourdes quantités de matériaux.

Article 3

Le montant annuel du marché est de :

Montant HT	190 000,00 €
Montant TTC	228 000,00 €

Article 4

La dépense est imputée en dépenses d'investissement, au Budget Annexe Environnement, Opération n°16 – article 2158.

Article 5

Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de Saint-Flour et fera l'objet d'un affichage au siège du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal.

Fait à Saint-Flour, le 24 juin 2024

La Présidente



Céline CHARRIAUD